



Question : plainte pour accusation mensongere

Par Visiteur

Je desire me defendre contre des accusations mensongères portées à l'égard de mon concubin. En effet, une personne que nous connaissons est venue se plaindre sur mon lieu de travail et à déblatérer à des proches que mon partenaire avait abusé d'elle lors d'une soirée. Tout cela est une histoire inventée de sa part, puisque mon ami a en effet passé également ce soir là , la soirée avec son mari. Elle prétend que mon ami lui aurait mis un produit dans son verre pour pouvoir profité d'elle, elle dit ne se souvenir de rien,elle n'a aucune preuve concernant ce qu'elle avance.Elle a juste colporté des mensonges qui aujourd'hui vont trop loin à mon sens et me nuisent dans ma vie privée et surtout professionnelles.

Que dois-je faire, quels sont mes recours?

Par avance je vous remercie.

cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Que dois-je faire, quels sont mes recours?

La seule possibilité est de porter plainte pour diffamation mais il s'agit d'une infraction contraventionnelle et la peine encourue est une amende de 38 euros et je ne pense pas que le procureur donnera suite à votre plainte. Les services de police vont sans doute faire une main courante.

Cordialement